



Réunion du mardi 03 Juin 2020 en visio-conférence de 18h30 à 20h00

Présents : Mme RABOISSON Monique, Secrétaire - MM. GRENIER Patrick, Président de la C.D. de l'Arbitrage - DUPIOL Alain, Responsable de la Cellule « Référents » - SEINCE Jean-Yves, Référent Arbitres Assistants - ROUMIER Maxime, Président de la CDPA - BARRIERE Claude, Responsable Féminines et Observations – BANEY Hubert.

Excusés : MM. ZOLOTA Samir, Président du pôle arbitrage - SARRAUTE Romain, Référent D1 et Candidats Ligue - RABOISSON Michel, Responsable Foot Diversifié - SOMPS Olivier, Référent Jeunes – SANCHEZ Théo, Responsable Formation.

Monsieur GRENIER Patrick ouvre la séance en précisant le nouveau fonctionnement de la CDA et souligne que la réunion de ce jour est un bureau CDA.

MM. VAISSEAU Michel – GAUDET Michel – DIAZ Nelson – BADAUT Serge - VIDAL Patrick étant, quant à eux, convoqués pour les réunions plénières de CDA.

Il informe que Monsieur ZOLOTA Samir prépare un message qui sera soumis à validation au pôle arbitrage et à la CDA en direction des arbitres et des observateurs pour les informer des modalités qui seront appliquées pour les classements en fonction des dates de reprise de la saison prochaine.

Monsieur BARRIERE Claude attire l'attention sur le fait qu'un certain nombre de D2, de D3 et d'AA2 n'ont pas été observés.

Concernant notamment les D3, si la saison démarre après le 15 Septembre il ne sera plus possible de les observer et il faudra trouver une solution pour les classer (sérieux, présence aux stages, nombre de matchs effectués).

Monsieur GRENIER Patrick décide la mise en place d'un groupe de travail regroupant MM. GRENIER Patrick – BARRIERE Claude – SEINCE Jean-Yves, DUPIOL Alain, Monsieur BARRIERE Claude étant chargé d'établir un document de travail.

Monsieur BARRIERE Claude tient à préciser que c'est par manque d'observateurs qu'un grand nombre de D3 n'ont pas été observés et qu'il faut faire appel à candidatures.

Pour ce qui concerne le renouvellement des Féminines, un e-mail leur a également été adressé, Monsieur BARRIERE Claude fait le point sur les réponses reçues. Certaines n'ayant pas répondu elles seront contactées téléphoniquement.

Il se félicite de la présence au niveau fédéral de 4 D1 Féminines de la Gironde sur les 11 de cette catégorie.

En tenant compte qu'il n'a pas à ce jour d'information particulière concernant les formations initiales, Monsieur ROUMIER Maxime se demande si la même organisation sera maintenue.



Il précise que suite au questionnaire qui a été adressé à tous les stagiaires de cette saison 80 % ont répondu et beaucoup renouvellent.

Monsieur GRENIER Patrick indique qu'un contact sera pris prochainement avec Monsieur SANCHEZ Théo pour faire le point concernant d'une part l'organisation de la formation sur un plan général et d'autre part sur la préparation des candidats Ligue.

Monsieur DUPIOL Alain aborde le problème de certains arbitres en situation particulière par rapport au statut de l'arbitrage et il indique qu'à ce jour 4 clubs ont fait la demande de mutés supplémentaires.

Avec Monsieur Patrick VIDAL ils ont consulté tous les D3 mais comme certains n'ont pas répondu il a pris contact avec les clubs de ces arbitres.

Monsieur SEINCE Jean-Yves indique que l'Assemblée Générale de fin de saison de l'UNAF qui était prévue le 28 Juin est annulée est reportée en Septembre à une date à déterminer.

Il évoque la situation d'un arbitre qui était suspendu jusqu'au mois de Mai et se pose la question si cette suspension va être reportée au début de la saison prochaine.

Monsieur GRENIER Patrick répond que pour l'instant aucune décision ne peut être prise à ce sujet

Une information a été adressée aux arbitres adhérents à l'UNAF pour la commande des maillots.

Monsieur GRENIER Patrick précise que le pôle Arbitrage va faire une proposition aux arbitres pour la commande de survêtements avec une participation financière de leur part.

Monsieur BANEY Hubert est en attente de la convocation de la Commission de Discipline 4 dossiers étant encore en suspens.

Monsieur GRENIER Patrick tient à féliciter au nom de la CDA MM. ZOLOTA Samir et LEMAIRE Sébastien pour leur promotion à la catégorie F3.

Il annonce la fin de la séance et estime qu'il faut continuer à travailler en visio-conférence afin de ne pas prendre de risques pendant tout le mois de Juin.

La séance est levée à 19 h 45.

GRENIER Patrick,
Président de la CDA.

Monique RABOISSON,
Secrétaire de la CDA.